



Les  
**Nouvelles**  
de  
**Chevenoz**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°10 / JUIN 2014



**NUMÉRO  
SPÉCIAL  
ÉLECTION**



*C'est avec une certaine fierté et beaucoup d'humilité que j'entame ce mandat de maire.*

*Avec fierté, parce que c'est un honneur de représenter notre village et avec l'aide du conseil municipal de travailler pour ses intérêts et son bien-être.*

*Avec humilité, parce que je sais combien il est difficile et exigeant de remplir cette fonction dans le contexte de crise et de restrictions qui se profile tous les jours un peu plus à l'horizon.*

*Croyez bien que je veillerai au respect de l'équilibre budgétaire qui a toujours prévalu dans notre commune et à effectuer les travaux prévus sans pression fiscale supplémentaire et en recourant le moins possible à l'endettement.*

*Je souhaite que ces six prochaines années se passent au mieux, avec une équipe soudée et déterminée à agir pour le bien de notre commune.*

*Je tiens à ajouter un mot concernant l'intercommunalité. Celle-ci est indispensable pour les compétences nécessaires au développement de notre territoire. De plus, dans les années à venir, de grands changements vont se produire, des regroupements d'intercommunalités vont se réaliser. Ces nouvelles communautés prendront des compétences que nous ne maîtriserons plus, mais nous ferons toujours de notre mieux pour maintenir un niveau de fiscalité raisonnable.*

*Avec toute la nouvelle équipe, je tiens vraiment à remercier tout le monde pour la confiance accordée par vos suffrages en mars dernier. Nous nous efforcerons de ne jamais trahir cette confiance et de toujours rester à votre écoute.*

Votre nouveau maire,  
Michel BUFFET.



Mairie de Chevenoz  
Chef lieu  
74500 CHEVENOZ

04 50 72 20 79

mairie.chevenoz@wanadoo.fr

## Présentation du nouveau conseil municipal

*Le nouveau conseil municipal avec de gauche à droite*



VERNAZ-PIEMONT Sébastien  
GURNEL Frank  
CETTOUR-JANET Raphaël  
MERCIER-GALLAY Pierre  
LAUSENAZ-GRIS Claude

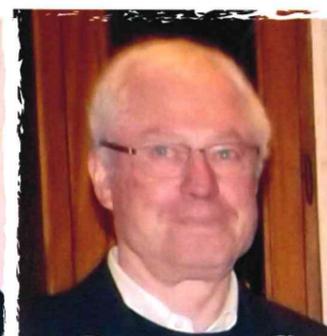
BUFFET Michel  
CETTOUR-CAVE Hervé  
SACHE Carol  
GALLAY Simon  
CHARLES Paul

MORIZE Patrick  
VERNAZ-PETIT-CLAUDE Christophe  
SPENEUX Nathalie  
BOUVET Thierry  
LAUSENAZ Christophe

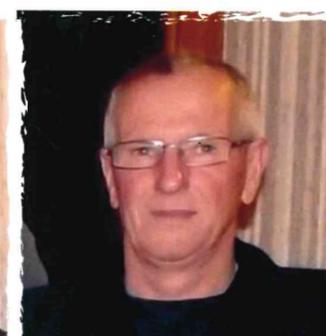
## Le maire et ses adjoints



Michel  
BUFFET  
maire



Pierre  
MERCIER-GALLAY  
1er adjoint



Paul  
CHARLES  
2ème adjoint



Christophe  
VERNAZ-PETIT-CLAUDE  
3ème adjoint

## Réunion du conseil

*Le conseil municipal se réunit en séance publique une fois par mois pour débattre des projets de la commune et s'occuper de sa gestion. Il est composé de 15 membres : le maire, 3 adjoints et 11 conseillers.*

## Info+

*Le maire et ses adjoints sont à votre écoute chaque vendredi de 18h00 à 19h00 en mairie.*

## Commissions communales

Les membres du conseil municipal se répartissent dans les différentes commissions selon leurs compétences et leurs centres d'intérêt. A la «présidence» de chaque commission un adjoint.

### I - ENVIRONNEMENT

(recouvrant les compétences ordures ménagères, eau et assainissement, bois et forêt, agriculture)

M. VERNAZ-PETIT-CLAUDE Christophe  
M. BOUVET Thierry

M. VERNAZ-PIEMONT Sébastien  
M. GALLAY Simon

### II - TRAVAUX

(recouvrant les compétences bâtiments communaux, matériels)

M. CHARLES Paul  
M. VERNAZ-PETIT-CLAUDE Christophe  
M. LAUSENAZ Christophe

M. CETTOUR-CAVE Hervé  
M. LAUSENAZ-GRIS Claude

### III - VOIRIE ET URBANISME

(recouvrant les compétences voirie, urbanisme, éclairage public)

M. MERCIER-GALLAY Pierre  
M. VERNAZ-PETIT-CLAUDE Christophe  
M. BOUVET Thierry

M. GURNEL Frank  
M. GALLAY Simon

### IV - FINANCES

(recouvrant les compétences budget, marchés et appels d'offres)

M. MERCIER-GALLAY Pierre  
M. LAUSENAZ-GRIS Claude

M. GURNEL Frank  
M. MORIZE Patrick

### V - VIE ASSOCIATIVE

(recouvrant les compétences information, bulletin municipal, affaires scolaires, animation dans la commune)

M. CHARLES Paul  
M. CETTOUR-JANET Raphaël  
Mme SACHE Carol

M. VERNAZ-PIEMONT Sébastien  
M. MORIZE Patrick  
Mme SPENEUX Nathalie

### VI - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

(recouvrant les compétences gestion des colis de Noël, du repas des anciens)

M. CETTOUR-JANET Raphaël  
Mme SACHE Carol

M. MORIZE Patrick  
Mme SPENEUX Nathalie

## Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance (2CVA)

La Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance (2CAV) est administrée par un conseil communautaire au sein duquel chaque commune adhérente est représentée par des membres élus par les conseils municipaux respectifs et suivant la répartition ci-après :

Abondance	4 élus
Bonnevaux	2 élus
La Chapelle d'Abondance	3 élus
Châtel	4 élus
Chevenoz	3 élus
Vacheresse	3 élus

Suite au renouvellement du conseil municipal de mars dernier, voici donc les nouveaux délégués qui vont représenter notre commune :

- M. BUFFET Michel
- M. MERCIER-GALLAY Pierre (1er adjoint)
- M. CHARLES Paul (2ème adjoint)

La 2CVA est présidée par M. COLOMER Gérard maire de Bonnevaux.

## Compétences de la 2CVA

Nous vous rappelons les compétences exercées par cette communauté

### Aménagement et environnement :

- mission de conception, de pilotage et de coordination des actions tendant à l'aménagement et au développement du territoire communautaire.
- préparation et animation d'un plan pastoral territorial permettant la mise en valeur des alpages.

### Développement économique :

- projets de développement et de diversification touristique à rayonnement intercommunal.
- animation et promotion du domaine nordique
- animation économique à l'échelle intercommunale
- financement des permanences pour le point accueil saisonnier

### Protection et mise en valeur de l'environnement :

- aménagement d'itinéraires de randonnée pédestre.
- aménagement de l'itinéraire des bords de Dranse
- contrat de rivières des Dranses et de l'Est Lémanique.

### Construction, gestion et entretien des bâtiments à usage communautaire :

- gendarmerie - collège - gymnase - perception.

### Autres compétences :

- transports (scolaires, «colombus», à la demande «ptit' bus».
- participation au S.I.A.C. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais).
- pays d'art et d'histoire.
- aide aux associations et à l'A.D.M.R.

## Info+

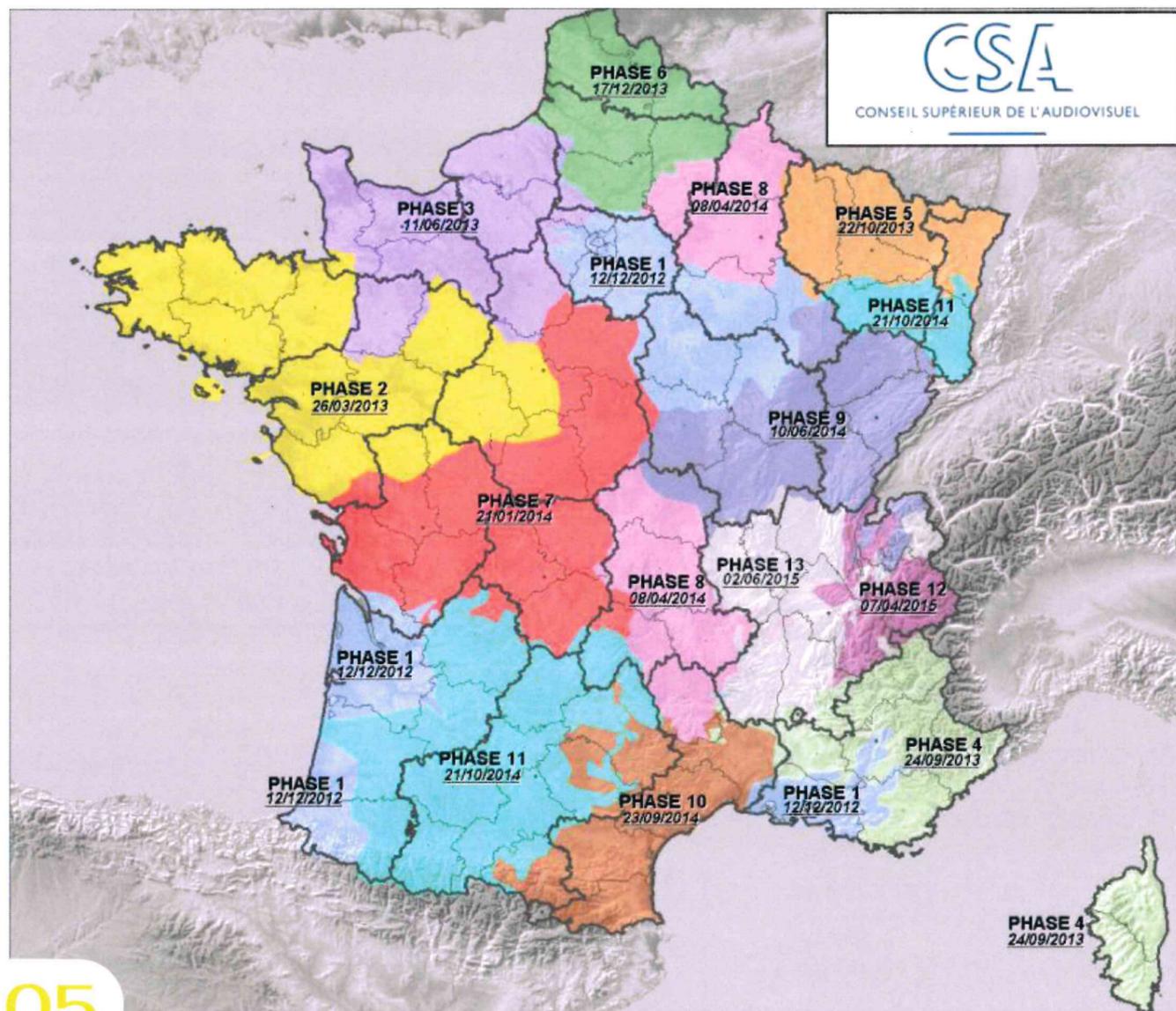
Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance  
Les Granges  
BP 10  
74360 ABONDANCE  
Tél. 04 50 73 57 31  
ouverte du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le 10 juin 2014, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous.

Depuis le 12 décembre 2012, la TNT compte 6 nouvelles chaînes HD gratuites.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, le déploiement de ces nouvelles chaînes se fait phase par phase, selon un calendrier défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (voir carte ci-contre).

Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.



Que va-t-il se passer le 10 juin prochain ?

Le 10 juin prochain s'ouvrira la neuvième phase de déploiement, qui concernera principalement les régions Bourgogne (sauf le département de l'Yonne) et Franche Comté. Certaines communes des départements de la Haute Marne, de l'Ain, de la Haute Savoie, du Rhône, de la Savoie et des Vosges sont également concernées.

Si vous résidez dans ces zones et que vous recevez la télévision par une antenne râteau, **vous pourrez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 10 juin prochain.**

Il est important de noter que **seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.**

Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57 (en fonction de votre équipement). Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD (TF1 HD, France 2 HD et M6 HD, ainsi que les six nouvelles chaînes HD). Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.

Tous les spectateurs seront informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble nationales de al TNT quelques jours avant le 10 juin.

Que vaut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer **une recherche et un emémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT** ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Si vous résidez en habitat collectif, vous devez d'ores et déjà contacter votre syndic pour vous assurer que l'antenne de réception collective a bien été adaptée pour l'arrivée des nouvelles chaînes en HD.

Comment s'informer ?

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 10 juin, contactez

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR)

Par téléphone :

**au 0970 818 818**  
du lundi au vendredi de 8h à 19 h  
(Prix d'un appel local)

Sur internet :

**www.recevoirlatnt.fr**

Info+

Des informations sur l'arrivée des nouvelles chaînes sont également disponibles sur le site du CSA :

**www.csa.fr/r7-r8**

# Travaux réalisés 2014

## Le cimetière

Depuis plusieurs années, la municipalité entreprend différents travaux dans le cimetière communal.

Le cimetière est en travaux depuis 2001, avec différentes phases.



Le relèvement de tombes avait été effectué avec l'accord des familles (ce qui a permis une disponibilité de places pour les années à venir).

La végétalisation du terrain, l'élargissement de l'entrée avec le déplacement des piliers pour permettre sur le site le déplacement de gros engins. La croix a été restaurée et déplacée et de nouveaux caveaux ont été construits (2 ou 3 places).

Le gravier a été enlevé et un grattage du sol a été effectué avant la pose de l'enrobé.



La réception de l'asphaltage des allées du cimetière communal (85 tonnes d'enrobés représentant une surface de 700 m<sup>2</sup>, pour des allées allant de 2,40 à 3,40 m) constituait donc la dernière tranche de travaux de ce chantier.

Les services techniques avaient effectué en amont la pose de bordures en granit.

L'ensemble de ces travaux facilitera l'accessibilité à tous du cimetière et facilitera aussi le déneigement des allées en hiver.

## Sécurité routière



**Pose de barrières de sécurité au Crêt, au Mont et en Arce pour sécuriser les déplacements sur la commune.**

Ces travaux ont été financés à hauteur de 13558 € par la commune avec une aide du Conseil Général de 4337 € dans le cadre du produit des amendes de police.

# Travaux prévus 2014

## Electrification

**Extension du réseau électrique au hameau du Fion pour permettre l'installation d'un artisan.**

**Plan de sécurisation des réseaux basse tension au hameau d'Arce et au lieu-dit Le Mont.**

La part incombant à la commune pour ces travaux s'élève à 84 000,00 €, compte-tenu de la participation du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) de 85 % sur le total H.T.

## École

**Différents travaux vont être effectués à l'école pour permettre à nos enfants un accueil dans de meilleures conditions :**

- **réfection de la toiture,**
- **extension du terrain de sports,**
- **réfection des peintures.**



## P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

**Ce document va se mettre en place dès cette année, comme prévu, afin de remplacer notre « carte communale » qui devient obsolète au regard des lois d'urbanisme qui évoluent sans cesse et pour se mettre en conformité avec le SCOT du Chablais (Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais).**

## Réseau d'eau de Plainesserve

**Les agents du service technique devraient entamer la reconstruction de la conduite d'eau au lieu-dit Plainesserve, celle-ci apparaissant particulièrement dégradée.**

Cette opération s'inscrit dans un programme de réhabilitation de l'ensemble du réseau d'eau au hameau du Fion dans les prochaines années afin de poursuivre l'amélioration de la distribution d'eau potable.

Cette première tranche de travaux a été provisionnée à hauteur de 20 000 €.

## Aménagement de l'ancienne fruitière

**Pour cette année, et afin de parer au plus pressé, le bâtiment se détériorant rapidement, les travaux consisteront simplement à sa mise hors d'eau et hors d'air.**

**Ceux-ci seront exécutés en régie par les employés communaux.**

## Extension de la station d'épuration

**Cette extension de 400 éq/habitants à 800 éq/habitants marquera l'achèvement du programme de construction des réseaux d'assainissement, le tout réalisé en un temps record d'une dizaine d'années à peine !**

Les travaux sont estimés à 150 000 € H.T. (180 000 € T.T.C.) mais les aides versées par le S.M.D.E.A. (Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute-Savoie) et par l'Agence de l'Eau, soit 84 000 €, contribueront à réduire la part communale à 96 000 € T.T.C.



## Une équipe très ouverte

«Depuis le 30 mars, le nouveau conseil municipal est en place, et après un mois d'exercice d'un débutant, puisque c'est mon cas, je veux bien donner ma première impression.

Dès la première réunion du conseil, j'ai trouvé que l'équipe (maire et conseillers) était très ouverte, les discussions franches, et je n'ai aucun doute sur la volonté de chacun de participer à l'intérêt général.

Les commissions et responsabilités ont été partagées entre nous tous pour rendre compte, trouver des idées et faire des propositions au conseil municipal.

En plus du suivi de l'actualité au village, des permanences à la mairie chaque vendredi soir, les réunions à la communauté de communes ont commencé et tout de suite nous prenons conscience de l'intérêt pour tous d'agir avec beaucoup de prudence car les six années à venir seront pleines de bouleversements pour toutes les collectivités locales.

Mon souci sera de rendre compte le mieux possible tout en trouvant ensemble des solutions pour faire avancer CHEVENOZ.»

Pierre MERCIER-GALLAY, 1<sup>er</sup> adjoint.



## Un logo pour Chevenoz



A l'occasion de la manifestation «winter trail» qui sera organisée l'hiver prochain dans la vallée d'Abondance, un logo pour Chevenoz nous a été demandé.

Avec les autres communes de la vallée d'Abondance notre logo sera, paraît-il affiché dans tous les couloirs du métro parisien !

Les parisiens vont en avoir l'eau à la bouche et nous pourrons leur confirmer comme on l'entend souvent que CHEVENOZ est le "petit NICE" de la vallée d'ABONDANCE.

Ce logo condense la croix de Savoie, la montagne, le soleil, le pont du Fion et la Dranse.

## Bibliothèque municipale

Amis lecteur la bibliothèque municipale vous accueille

le mercredi et le samedi de 10h30 à 11h30  
dates affichées en mairie

Contact : Jean Yves Carre

## Club des anciens

Un rendez-vous à la bibliothèque sous la mairie autour des jeux de société pour rompre la solitude de nos aînés.

Pour tous renseignements : Michel Grenat

## Club Tricot

Fans de tricot, à vos aiguilles ! tous les 15 jours sous la mairie.

Prochaine date le 28 juin.

Contact : Francia Favre

## Football club C.S. Vacheresse / Chevenoz

Les entraînements et matches se font sur les deux stades gérés par la 2CVA, le Saix à la Chapelle d'Abondance et à la Revenette à Vacheresse.

Les inscriptions des débutants à partir du mois d'août

Pour tous renseignements : Raphaël Cettour-Janet

## Ski club de Chevenoz

Pour un apprentissage du ski loisir accessible à tous, le Ski Club de Chevenoz organise tous les samedis de la saison hivernale des sorties dans les stations de la vallée d'Abondance avec des moniteurs E.S.F. et des parents bénévoles.

Contact : Céline Henry

## Déchetterie intercommunale

Horaires de la déchetterie de la Revenette à Vacheresse :

Vendredi après midi : 14h00 - 17h30

Samedi matin : 8h00 - 11h30

Contact :

SIRTOM - Mairie de Vacheresse - Chef Lieu - 74360 VACHERESSE

e-mail : dim-y-tri-au-sirtom@orange.fr

## Cantine scolaire

La Cantine est un service ouvert à tous écoliers de Chevenoz.

Renseignements en Mairie

## Info+

### CARTE D'IDENTITÉ

le délai de délivrance de ces documents est actuellement de 2 mois.

## Horaires d'ouverture de la mairie

Le Mardi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le Vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00



# Chevenoz, au fil du temps...

## Liste des maires de Chevenoz de 1860 à nos jours

SACHE Alexandre	1860-1865	MERCIER Claude	1925-1928
CHARLES Ambroïse	1865-1867	BOUVIER Charles	1928-1929
SACHE Alexandre	1867-1871	MERCIER François	1929-1932
VERNAZ Pierre	1871-1873	MERCIER Michel	1932-1944
SACHE Alexandre	1873-1876	DETRAZ Jacob	1944-1945
MERCIER François	1876-1885	MERCIER Michel	1945-1971
MERCIER Jean-Marie	1885-1888	MERCIER-GALLAY Auguste	1971-1983
VERNAZ Pierre	1888-1894	CHARLES Yves	1983-1996
LAUSENAZ Jean-Pierre	1894-1900	LAUSENAZ-GRIS Maurice	1996-2014
DETRAZ André	1900-1925	BUFFET Michel	depuis avril 2014

## Origine des noms de famille de Chevenoz

**CHARLES** : du prénom de l'empereur Charles Magne (Karl : un homme en lange germanique)

**DETRAZ** : voisin d'une route (en latin : strata)

**DUMONT** : originaire du Mont (hameau de la paroisse)

**GALLAY** : du vieux français « Galois » = bon vivant

**LAUSENAZ** : de Lausanne (Suisse) - surnom d'une branche de la famille vernaz, est devenu un nom patronymique au XVII<sup>e</sup> siècle - a donné une branche : Lausenaz-Gris

**MERCIER** : (autrefois colporteur) - mention en 1430 - un Jean Mercerie de Chevenoz en 1471 - Branches : Mercier-Bosseney - Mercier-Gallay

**SACHE** : (en patois : sac) - mention en 1604

**VERNAZ** : de « verne » = osier, aulne - Branches : vernaz-Colas Vernaz-Michiaz - Vernaz-Petit-Claude - vernaz-Piémont Vernaz-Franchy.